

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 5 juillet 2024</b>	<b>N° 2024-329</b>

Convocation du 28 juin 2024

Aujourd'hui vendredi 5 juillet 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Pascale PAVONE, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**


M. Dominique ALCALA à M. Patrick BOBET  
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Amandine BETES  
M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
M. Christian BAGATE à Mme Daphné GAUSSENS  
Mme Christine BONNEFOY à M. Jean-Marie TROUCHE  
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Christophe DUPRAT  
M. Nordine GUENDEZ à Mme Josiane ZAMBON  
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Delphine JAMET à M. Jean-Baptiste THONY  
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM  
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Eve DEMANGE  
M. Thierry MILLET à Mme Zeineb LOUNICI  
M. Fabrice MORETTI à Mme Béatrice SABOURET  
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH  
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD  
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à M. Serge TOURNERIE

**EXCUSE(S) :**

Madame Anne FAHMY, Madame Fabienne HELBIG, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Fabien ROBERT.

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 5 juillet 2024</b>	<b><i>Délibération</i></b>
	Direction Développement Economique	<b><i>N° 2024-329</i></b>

---

**Economie de proximité - Soutien à l'association Bordeaux mon commerce pour la mise en œuvre d'actions d'animation et de promotion du commerce et de l'artisanat de proximité - Convention - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Afin de favoriser l'équilibre commercial de son territoire, Bordeaux Métropole s'est donné comme objectif d'encourager la dynamique et l'animation de son tissu commercial de proximité.

Pour y parvenir, la Métropole a mis en place son schéma de Développement économique, contenant sa feuille de route « économie de proximité », validé par délibération du Conseil métropolitain le 26 novembre 2021.

Dans ce cadre, il est prévu de déployer une offre de services aux communes pour accompagner les associations de commerçants et artisans de leur territoire (accompagnement à l'ingénierie, soutien à l'animation des centres-villes pour une meilleure attractivité, ...).

De son côté, l'association Bordeaux mon commerce (BMC) a vocation à soutenir, animer, promouvoir et créer du lien entre les commerçants et artisans bordelais et plus largement métropolitains. BMC propose ainsi de partager sa longue expérience dans l'organisation d'animations et d'évènements commerciaux avec les communes et les autres associations du territoire, et d'aider ces dernières dans leur structuration et dans la réalisation de leurs différents projets commerciaux.

En 2023, l'association avait obtenu le soutien de Bordeaux Métropole à hauteur de 30 000 € pour la mise en œuvre des deux actions suivantes :

- l'accompagnement des associations de commerçants des communes de Ambarès-et-Lagrave, Carbon Blanc, Villenave d'Ornon et Saint Médard en Jalles.

En s'appuyant sur son expertise en matière de communication et d'organisation d'évènements, Bordeaux mon commerce a soutenu les associations de commerçants dans l'organisation de plusieurs évènements commerciaux (marché de Noël à Saint Médard en Jalles et à Ambarès et Lagrave, Octobre rose à Ambarès et Lagrave...). De plus, l'intervention de BMC a permis de créer de nouvelles associations ou d'en relancer, à Ambarès et Lagrave, Carbon Blanc et Villenave d'Ornon.

- La promotion du commerce local des trois centres-villes d'Ambarès-et-Lagrave, Eysines et Gradignan. L'association a organisé la venue d'un(e) influenceur(se), qui a déambulé dans plusieurs commerces préalablement identifiés. Cette animation avait

pour objectif de promouvoir l'offre commerciale métropolitaine auprès d'un bassin de clientèle conséquent correspondant à la communauté de fans de l'influenceur(se). La venue de l'influenceur(se) a été travaillée et validée avec les communes.

Le retour des trois communes sur l'intérêt de cette action de promotion et de valorisation du commerce local est très positif. De plus, les statistiques des posts et des vidéos montrent des résultats très encourageants. Le travail réalisé par BMC a donc permis de faire naître et de consolider plusieurs associations existantes, de leur apporter un appui technique et logistique efficace et de promouvoir le commerce local de trois centres-villes métropolitains. Le bilan de ces opérations fait apparaître un total de dépenses réalisées de 40 934 € TTC subventionnées par Bordeaux Métropole à hauteur de 73%.

Pour 2024, Bordeaux mon commerce souhaite amplifier la dynamique engagée et propose les actions suivantes :

- renouvellement du soutien aux associations de commerçants de la métropole :

BMC propose d'intensifier son action en 2024 en passant de trois à six associations de commerçants (hors Bordeaux) accompagnées.

Cette année encore, l'association travaillera auprès des associations de commerçants, en lien avec les mairies concernées, sur des actions de communication (mise en avant sur les réseaux sociaux, notamment) et sur l'organisation de temps forts commerciaux (par exemple braderie, marché de Noël éco-responsable, Octobre Rose...).

A titre d'information, selon la nature des demandes et des programmes d'actions des associations de commerçants et artisans, une moyenne de 180 heures de travail sur une année pleine par association est nécessaire pour mener à bien les missions évoquées.

Les associations des communes d'Ambarès et Lagrave, Carbon Blanc, St Médard en Jalles et Villenave d'Ornon ont déjà renouvelé leur demande d'accompagnement pour cette année. BMC est également en contact avec Bassens et Cenon.

- Valorisation des centres-villes

Bordeaux mon commerce propose cette année encore de valoriser les commerces de trois villes de la métropole (hors Bordeaux) en faisant appel à un(e) influenceur(se) qui, au travers d'une déambulation dans plusieurs commerces du centre-ville, valorisera l'attractivité de celui-ci. BMC supervisera l'organisation générale et organisera une réunion avec les référents locaux afin de bien cibler la nature de la mise en avant.

Cette action nécessitera un travail en amont de ciblage, de sourcing, de négociation et de validation du contenu auprès de l'influenceur.

La conduite de ces différentes actions mobilisera le budget de Bordeaux mon commerce pour un montant prévisionnel global de 60 991 € TTC. Sur cette base, BMC a sollicité le soutien de Bordeaux Métropole pour un montant de 39 000 €.

Programme d'actions 2024 Association Bordeaux mon commerce	COUTS/ DEPENSES	SUBVENTIONS		PARTICIPATIONS	
		Bordeaux Métropole		Bordeaux mon commerce	Autres
	€ T.T.C.	€	%	€	
Soutien aux associations de commerçants et artisans de la métropole	46 850,00	31 500,00	67,2%	9 850,00	5 500,00
Valorisation des centres-villes	14 141,00	7 500,00	53,0%	6 641,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>60 991,00</b>	<b>39 000,00</b>	<b>63,9%</b>	<b>16 491,00</b>	<b>5 500,00</b>

Compte tenu de la réussite des actions de 2023 et du programme d'action 2024, il est proposé d'autoriser le versement par Bordeaux Métropole d'une subvention de 39 000 € (soit

64% de la dépense prévisionnelle). Les conditions de versement de cette subvention sont précisées dans la convention ci-annexée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération n°2021/603 du 25 novembre 2021 du Conseil de Bordeaux Métropole adoptant le Schéma de développement économique métropolitain,  
**VU** la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015, adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,  
**VU** la demande de subvention formulée par l'association en juillet 2023 pour le soutien aux associations de commerçants et artisans et la valorisation des centres-villes puis les demandes modificatives transmises en avril 2024,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le financement sollicité par Bordeaux mon commerce pour le développement de l'attractivité des commerces et des centres-villes correspond aux objectifs de Bordeaux Métropole pour favoriser la dynamique de son tissu des entreprises de proximité,

**DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer à l'association Bordeaux mon commerce la somme de 39 000 € pour l'accompagnement et le développement des associations de commerçants et artisans et pour la valorisation des commerces locaux sur les communes de la Métropole, sur la base d'un budget de dépenses prévisionnel global de 60 991 € TTC,

**Article 2** : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de versement de la subvention accordée,

**Article 3** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2024, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 5 juillet 2024

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>9 JUILLET 2024</b></p> <p><b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>9 JUILLET 2024</b></p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Alain GARNIER</p>
---	---